Présentation réforme IDE 2026

Contexte Législatif

- Arrêté du 20 février 2026 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier - Légifrance (legifrance.gouv.fr)

- LOI n° 2025-581 du 27 juin 2025 sur la profession d'infirmier (1) - Légifrance (legifrance.gouv.fr)

2026 :

Renforcement de l'Universitarisation de la formation infirmière

- l'université devient responsable de la certification des étudiants en soins infirmiers.

Objectifs de la réforme

- Redéfinir légalement les nouvelles missions des infirmier(ère)s
- Valoriser les compétences et spécialités infirmières
- Répondre aux défis du système de santé (accès, autonomie, reconnaissance)
- Renforcer l'éducation thérapeutique, la prévention primaire et la promotion de la santé

Principales avancées

Diagnostic et consultation infirmiers	→ Reconnus dans la loi (et non plus seulement par décret)
Prescription élargie	→ Médicaments & examens (liste autorisée)
Accès direct aux soins infirmiers	→ Sans passage préalable par un médecin (dans certaines situations)
Renforcement des sciences infirmières	→ Pratique fondée sur des savoirs scientifiques
Développement de la prévention et de l'éducation en santé	→ ETP, promotion de la santé, actions de santé publique renforcées

Autres engagements pris

- Maintien à 3 ans de la durée de la formation
- Des stages de 35 h/semaine incluant 5 heures de temps dédié à l'appropriation des connaissances en stage.
- Introduction de la simulation en santé dans la formation pour améliorer l'apprentissage clinique à chaque stage pour l'IFSI de Bayonne (une semaine par semestre).
- L'intégration des Premiers Secours en Santé Mentale.

Enseignement théorique et pratique	Enseignement clinique
2 300 h – 114 ECTS	2 300 h – 66 ECTS
1A : 28 semaines 2A : 14 semaines 3A : 12 semaines	1A : 12 semaines (6 et 6) 2A : 26 semaines (12 et 14) 3A : 28 semaines (12 et 16)
3/4 cadre national soit 86 ECTS 1/4 cadre de consolidation soit 28 ECTS	60 semaines de stage et 6 de simulation 66 ECTS

- **Domaine A:** Sciences infirmières et raisonnement clinique
- **Domaine B:** Pratiques cliniques infirmières, qualité et gestion des risques
- **Domaine C:** Prévention et promotion de la santé
- **Domaine D:** Communication, travail en équipe et leadership
- **Domaine E:** Démarche scientifique, initiation à la recherche et méthodologie

Unités d'enseignement par domaine

Domaine A (19 à 23 ECTS) Sciences infirmières et raisonnement clinique	Domaine B (34 à 38 ECTS) Pratiques cliniques infirmières, qualité et gestion des risques	Domaine C (19 à 23 ECTS) Prévention et promotion de la santé	Domaine D (12 à 16 ECTS) Communication, travail en équipe et leadership	Domaine E (20 à 24 ECTS) Démarche scientifique, initiation à la recherche et méthodologie
• UE Fondamentaux en sciences infirmières et raisonnement clinique • UE Sciences humaines et sociales • UE Législation Déontologie Ethique	• UE Pratiques et interventions infirmières • UE Sciences biomédicales • UE Management de la qualité et gestion des risques • **AFGSU niveau 2** • Premiers secours en santé mentale	• **UE Sante publique, promotion de la santé et prévention, éducation thérapeutique (dont service sanitaire)** • UE Santé environnementale	• UE Savoir-être, communication professionnelle et leadership • **UE Coordination des activités et des soins et gestion d'une structure** • UE Formation, développement des compétences et analyse des pratiques professionnelles • UE Numérique en santé	• UE Recherche, méthodes, analyse critique et données probantes • UE Méthodes de travail et aide à la réussite • UE Langue vivante

→ **Chaque domaine aura un volume d'ECTS dédiés**

Type de stage	Exemples de terrains
Soins en phase aiguë **Prise en soins d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie présentant une altération de l'état de santé, physique ou psychique, en phase aiguë**	• Unités de soins Courts séjours • Urgences, réanimation, médecine aiguë, psychiatrie aiguë, spécialités en médecine et chirurgie • Néonat/pédiatrie aiguë
Soins en situation stabilisée **Prise en soins d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie présentant une altération de l'état de santé, physique ou psychique, stabilisée**	• Unités de soins en Psychiatrie hors urgence : Hôpital de jour, psychiatrie de secteur (CMP, CATTP) • Réhabilitation psychosociale • SSR, médecine polyvalente, • HAD • Soins palliatifs

Soins primaires et prévention **Accompagnement d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie dans le maintien ou l'amélioration de leur état de santé, dans le cadre d'une équipe de soins primaires contribuant à l'offre de soins de premier recours**	• Cabinets infirmiers, centres de santé, PMI, SSIAD, ETP • Maisons de santé pluri professionnelle • Sante scolaire • Sante au travail
Accompagnement des personnes vulnérables **Accompagnement d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie, en situation de vulnérabilité liée à des problèmes de santé, de handicap, de dépendance, d'exclusion sociale**	• Handicap (IME, MAS, FAM..), addictologie, CARUD • CHRS, ACT, LHSS, LAM • EHPAD gérontologie • Milieu pénitencier : UHSI, USMP, SMPR, UHSA • ASE/protection enfance • Foyer de vie • SAMSAH Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés/SAVS • Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

- Un **stage dans chacune des typologies d'une durée minimale de 5 semaines** afin de permettre la maîtrise des pratiques infirmières
- **Obligation d'une alternance** de typologie de stages afin de diversifier les prises en soins
- **Typologies 1 et 4 à privilégier en 1e année** (motivation, attractivité, professionnalisation progressive)
- Recommandations pour la 1e année : **journées de 7h, pas de nuit, pas de week-end**
- Au moins **5 semaines de stage en psychiatrie et 5 semaines de stage en santé de l'enfant**
- **35h de présence en stage « en moyenne » par semaine**, incluant 5h d'appropriation des contenus sur le lieu de stage
- Introduction de la simulation en santé comme complémentarité au stage, avec un pourcentage limité réglementaire
- La possibilité de **réaliser une période de stage à l'étranger** (Erasmus ou international)

Comparatif des référentiels de compétences

AVANT	APRES
10 compétences 9 activités de soin	13 compétences 12 activités de soin
Rôle IDE centré sur les soins	Rôle IDE élargi sur le diagnostic IDE, la consultation et la prescription IDE et la coordination des parcours de soins
Compétences centrées sur les activités de soins	Compétences centrées sur le leadership, la recherche et la santé publique
	Renforcement de l'autonomie clinique, de la santé mentale, du numérique en santé, de la prévention et promotion de la santé publique et environnementale et de la recherche
Acquisition de gestes et d'actes	Développement du jugement clinique, coordination, recherche et réflexion professionnelle

En matière de gouvernance

AVANT	APRES
Autorisation des instituts et agrément du directeur par le président du CR	Idem
Convention pédagogique entre l'université de groupement et le CR avec communication à l'ARS	Convention tripartite entre le CR, l'université de groupement et l'IFSI via le DG de l'ES de rattachement à communiquer à l'ARS territoriale
Certification de diplomation par la DREETS	DEI délivré par le président de l'université de groupement = accréditation de l'ensemble des formations de l'enseignement supérieur via le dépôt du dossier d'accréditation par l'U de groupement
Référentiel de formation national	Référentiel national + dossier d'accréditation
ICOGI	Structure dédiée via le COPIL universitaire de groupement
3 sections compétentes de gouvernance	6 commissions thématiques Le section disciplinaire disparait
Projet pédagogique d'institut validé en ICOGI	Projet pédagogique de groupement universitaire validé par le président de l'université de groupement



MERCI DE VOTRE ATTENTION